

DÉFI JN HARPER – RÈGLEMENTS

1. Description et limitation des kits

Un kit comprend 6 différents tissus de format « *fat quarters* », gracieuseté de **J.N. Harper Co. Ltée** en collaboration avec **Timeless Treasures**. Un nombre déterminé de kits est à vendre au coût de 20\$ pour les achats en personne et par l'entremise de votre guilde et de 20\$ plus frais de port pour un achat posté à domicile. Un seul kit doit être utilisé pour réaliser le défi.

2. Dimensions

Seuls les 6 différents tissus faisant partie du kit devront être visibles sur le dessus de la pièce, incluant la bordure et le biais. Un maximum de 3 tissus additionnels peut être utilisé pour le dos. Le maximum du périmètre de la pièce finie ne peut dépasser 120 pouces, indépendamment de la forme choisie. Aucune restriction quant au format minimum.

3. Choix du dessin et des techniques

Selon le thème établi, choisir un dessin de votre création ou des motifs traditionnels. Toutes les techniques sont acceptées, que ce soit à la main ou à la machine, de même que les embellissements.

4. Finition et identification

La pièce doit être complétée incluant le piquage et le biais et être pourvue d'un manchon de 3 pouces de large au dos. Aucune identification visible à l'avant de la pièce, mais une étiquette est permise au dos. Un numéro sera attribué pour le jugement et les informations nécessaires devront être clairement indiquées sur le formulaire d'inscription.

5. Modalités d'inscription

Vous devez vous inscrire pour participer au défi. La période des inscriptions se situe du 22 mai au 30 septembre de l'année du Salon. Le formulaire d'inscription doit être accompagné d'une photo de votre pièce pour nous permettre de planifier la disposition des pièces. Toute inscription reçue après cette période sera acceptée en fonction de l'espace disponible.

6. Livraison des pièces

Les choix suivants vous sont offerts :

- ✓ Par la poste suite à une entente avec la registraire.
- ✓ Livraison, sur rendez-vous avec la registraire.
- ✓ Livraison à Espace St-Hyacinthe, pavillon La Coop, le samedi avant le début du Salon, entre 9h00 et 14h00.

7. Jugement

Pour faire partie du défi, toute pièce présentée doit satisfaire les critères spécifiques mentionnés ci-dessus. Les pièces sont jugées en fonction de la créativité et de la qualité par un représentant de JN Harper Co. Ltée.

8. Propriété et Publicité

Courtepointe Québec devient propriétaire de toutes les pièces présentées au défi. Les pièces gagnantes des trois (3) premiers prix seront offertes à la compagnie **J.N. HARPER CO. LTÉE**. Les autres seront offertes en vente au public visiteur du Salon, au profit des fondations de l'Hôpital Ste-Justine et Montreal Children's. Les pièces invendues ainsi que les pièces vendues et non réclamées seront remises à la fondation du Manoir Ronald McDonald pour la décoration des chambres d'enfants. Courtepointe Québec se réserve le droit d'utiliser les photos des pièces reçues pour de la promotion sur son site internet ou autres moyens de publicité.

9. Prix attribués

J.N. HARPER CO. LTD offre les prix suivants aux lauréates des trois premières positions :

- ✓ 1ere position : 200\$ de tissus coton
- ✓ 2e position : 100\$ de tissus coton
- ✓ 3e position : 50\$ de tissus coton